



TARIFS DU 01/01/2019 au 31/12/2019

FORFAIT INSTALLATIONS

SEMAINE Du 1^{er} avril au 31 octobre

Il donne droit à l'utilisation de l'ensemble du domaine, équipements et installations :

- salles, terrain extérieur...
- cuisine et matériel de restauration (**chaises, tables + vaisselle pour 50 personnes**)

1750 € TTC du samedi 16H00 au samedi 10H00

FORFAIT HEBERGEMENT A LA SEMAINE

FORFAIT HEBERGEMENT	Capacité	Détails des chambres	<i>Chauffage compris</i>	<i>Sans chauffage</i>
OURSON	5 personnes	1 chambre de 5*	660 €	520 €
ECUREUIL	15 personnes	1 chambre de 2* 1 chambre de 4* 1 chambre de 5 1 chambre de 4	1730 €	1450 €
HIBOU	11 personnes	1 chambre de 2 1 chambre de 2 1 chambre de 3 1 chambre de 4*	1240 €	1020 €
MARMOTTE ET LOIR	19 personnes	1 chambre de 4 1 chambre de 2 1 chambre de 4* 1 chambre de 4* 1 chambre de 5*	2130€	1750 €

chambre de * = équipée de salle de bain et toilette

DIVERS

- Draps non fournis : location de drap, drap housse, taie, oreiller **5 € le lot**
- Prévoir nappage, torchons, papiers toilette , produits...
- Nettoyage : **160 €** sachant que le gîte doit être rendu dans un état de propreté.
- Appel d'un traiteur utilisant la cuisine : **150 € ttc**



FICHE DE RESERVATION semaine

À retourner avec les conditions générales et le contrat signé

FORFAIT	Dates	Prix unitaire TTC	Total TTC
Semaine <i>Capacité minimum 30 personnes</i>			
Supplément Fêtes de Fin d'Année			

HEBERGEMENT	Dates	Prix unitaire TTC	Total TTC
OURSON (5 pers)			
ECUREUIL (15 pers)			
HIBOU (11 pers)			
MARMOTTE – LOIR (19 pers)			

DIVERS	Prix TTC	TOTAL TTC
DRAPS (à réserver 1 mois avant la prestation)	5 € / unité (option)	
TRAITEUR extérieur	150 € (option)	
Matériel Sonorisation 800W, éclairage Pro (effets lumière)	250 € (option)	
NETTOYAGE obligatoire sachant que le gîte doit être rendu dans un état de propreté <i>voir conditions générales pour la cuisine</i>	160 € (obligatoire)	160 €

TOTAL

ACOMPTE VERSE 30%

Acquis en cas d'annulation. Le solde peut être demandé en cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du séjour
Le règlement intérieur et le contrat en annexe devront être signés et accompagnés de l'acompte pour que la réservation soit prise en compte.

Signature et date